



L'email ne s'affiche pas correctement ? [Cliquez ici](#)



Cher partenaire,

Nous souhaitons vous informer des évolutions tarifaires 2025 de l'offre Auto du professionnel :

- Sur les affaires nouvelles, à partir du 05/05/2025 :
 - +5% en formule Tiers
 - +10% en formule Tiers élargie
 - +17.5% en formule Tous Risques
- Sur les contrats en portefeuille, à partir de l'échéance de juin 2025 :
 - +24.5% en moyenne sur les contrats non sinistrés

Ces révisions tarifaires visent à prendre en compte l'inflation généralisée des coûts (augmentation des frais de main d'œuvre et des frais de réparation), la hausse du nombre et du coût moyen des sinistres ainsi que les évolutions réglementaires (augmentation de la CAT NAT).

Nous comprenons que ces ajustements puissent susciter des interrogations et nous nous engageons à vous accompagner afin de limiter les impacts pour vous et vos clients.

Nous vous remercions de votre compréhension. Nos équipes restent à votre entière disposition pour toute information ou clarification.

Les équipes de
Kereis Solutions



Kereis Solutions, SAS au capital de 112 309 euros, dont le siège social est 112 avenue Kléber, 75116 Paris, immatriculée au RCS de Paris sous le numéro 524 114 600, courtier en assurances inscrit au registre de l'ORIAS sous le numéro 10 057 441 (www.orias.fr). Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR - 4 Place de Budapest - CS 92459 - 75436 Paris Cedex 09).

